Délibération n° 2016-108

Le mercredi 3 février 2016, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 28/01/2016, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Μ.	Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme.	Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
М.	Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Μ.	Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme.	Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme.	Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme.	Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme.	Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
М.	Guy	MALHERBE	Commune de Epinay-sur-Orge
Mme.	Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
Μ.	Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
Μ.	Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme.	Anne	de ROCQUIGNY	Commune de Gif-sur-Yvette
Μ.	François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Μ.	Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Μ.	Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
Μ.	Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Μ.	Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme.	Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
Μ.	François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme.	Sandrine	GELOT-RATEAU	Commune de Longjumeau
Μ.	Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
٨.	Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Μ.	Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
Μ.	Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme.	Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis

Délibération n° 2016-108

Μ.	Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme.	Michèle	FRERET	Commune de Massy
М.	Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme.	Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme.	Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
Μ.	Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
Μ.	Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme.	Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme.	Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
Μ.	Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Μ.	Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Μ.	Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme.	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
М.	Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Μ.	David	ROS	Commune d'Orsay
Mme.	Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
М.	Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme.	Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
М.	Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme.	Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
М.	Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme.	Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme.	Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
М.	Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
М.	Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
М.	Jean-Jacques	DEBRAS	Commune de Saclay
Μ.	Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Μ.	Jean	FLEGEO	Commune de Saulx-les-Chartreux
Mme.	Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
М.	Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
М.	Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
М.	François	HILLION	Commune de Vauhallan
М.	Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme.	Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
М.	Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme.	Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
М.	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme.	Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
М.	Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette

Délibération n° 2016-108

Commune de Villiers-le-Bâcle

M. Patrick BATOUFFLET Commune de Villebon-sur-Yvette

M. Igor TRICKOVSKI Commune de Villejust

M. Richard TRINQUIER Commune de Wissous

GILBON

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Brigitte PUECH pouvoir à M. Christian LECLERC Mme. Florence LORTON pouvoir à M. Rémi BETIN

M. Olivier THOMAS pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE

M. Bernard LAFFARGUE pouvoir à Mme. Sylvianne RICHARDEAU

Mme. Denise CHALEM pouvoir à M. Grégoire de LASTEYRIE

Mme. Françoise MARHUENDA pouvoir à M. Paul LORIDANT

Mme. Sonia DAHOU pouvoir à M. David ROS

Mme. Ouiam HAMMAN pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI

DELEGUES ABSENTS

M. Babacar

M. Patrice

FALL

Commune des Ulis

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François VIGIER

Délibération n° 2016-108

Objet: ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRE N° 2016-1

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Vincent DELAHAYE.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général des impôts, notamment l'article 1609 nonies C;

VU l'arrêté n°2015063-002 du préfet de la Région Ile-de-France du 4 mars 2015 portant adoption du schéma régional de coopération intercommunale ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/339 du 29 mai 2015 portant projet de périmètre pour la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et de Wissous;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux commune de Verrières-le-Buisson et Wissous;

CONSIDERANT la création au 1^{er} janvier 2016 de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » couvrant un périmètre de 27 communes ;

VU la délibération n°2015-231 du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay du 26 novembre 2015 portant approbation de l'attribution de compensation n°2016-1 ;

VU la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne du 24 Juin 2015 portant sur l'approbation de la CLECT 2015 ;

VU la délibération du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération des Hauts-de - Bièvre du 6 novembre 2015 portant sur la révision du montant de l'attribution de compensation pour l'année 2015 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre en compte le montant connu des attributions de compensation de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne et de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre ;

APRES EN AVOIR DELIBERE;

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE d'adopter le montant de l'attribution de compensation n° 2016-1 comme suit :

Délibération n° 2016-108

COMMUNES	MONTANT DE L'AC PREVISIONNELLE 2016-1
BALLAINVILLIERS	1 685 557,02 €
BURES	- 1 224 628,36 €
CHAMPLAN	3 324 106,81 €
CHILLY-MAZARIN	10 826 426,14 €
EPINAY-SUR-ORGE	1 018 276,64 €
GIF	- 371 533,72 €
GOMETZ	- 5 960,52 €
IGNY	- 298 258,91 €
LA VILLE DU BOIS	1 651 850,52 €
LES ULIS	13 915 982,57 €
LINAS	2 481 103,66 €
LONGJUMEAU	7 813 951,96 €
MARCOUSSIS	4 490 452,07 €
MASSY	36 719 694,30 €
MONTLHERY	SOUS-PREFECTURE DE PALAME660 481,40 €
NOZAY	ESSONNE 4 018 105,62 €
ORSAY	12 FEV. 2016 1 523 036,54 €
PALAISEAU	2 982 204,74 €
SACLAY	ARRIVEE 1 844 238,05 €
SAINT - AUBIN	1 057 816,26 €
SAULX-LES-CHARTREUX	1 612 615,71 €
VAUHALLAN	- 58 507,56 €
VILLEBON-SUR-YVETTE	16 477 002,46 €
VILLEJUST	3 236 127,81 €
VILLIERS	722 311,89 €
VERRIERES-LE-BUISSON	1 958 603,00 €
WISSOUS	3 668 395,00 €
TOTAL	122 729 451,10 €

Fait et délibéré le mercredi 3 février 2016 Extrait conforme à l'original



Délibération n° 2016-108

ADOPTEE par (75 VOIX)

75 POUR:

Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Fabienne GERARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, Mme. Anne de ROCQUIGNY, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCO, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT-RATEAU, M. Rémi BETIN, M. Gilles GOBRON, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Mustapha MARROUCHI, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, Mme. Denise CHALEM, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Jean-Jacques DEBRAS, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Jean FLEGEO, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Sonia DAHOU, Mme. Michèle DESCAMPS, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François HILLION, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN.

M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE:

2 ABST.:

M. Thomas JOLY, Mme. Caroline FOUCAULT